

UN LABEL POUR LES ARTISANS TAPISSIERS



Le label Artisans Tapissiers de France réunit les professionnels artisans tapissiers qui s'engagent dans une démarche de qualité respectueuse du client.

Profession délicate et méticuleuse, le tapissier prend en charge tous les décors de l'ameublement, depuis la réfection des sièges (artisan tapissier en siège et en lit) jusqu'à la pose de rideaux, de tentures murales ou d'accessoires de décoration (artisan tapissier décorateur). Dernier corps de métier à intervenir sur un chantier, ces artisans apposent leur regard riche d'idées sur des murs nus et leur savoir-faire sur des pièces anciennes ou contemporaines. Cette profession ancestrale, issue de la tradition décorative française, héritière de l'excellence artisanale, nécessitait d'être garantie, à la fois du point de vue du consommateur et de celui de l'artisan.

Forts de ce constat, les professionnels de la Tapisserie ont décidé, en 1995, la création d'un label. Marque référente pour le consommateur, le label ATF est l'assurance de recourir à un artisan dont la démarche qualité, le respect du client et le professionnalisme ont été reconnus par ses pairs. Ainsi chaque nouvel adhérent embrasse-t-il les principes contenus dans la Charte ATF. Une communauté de valeurs pour des projets réalisés dans les règles de l'art.

Côté artisan, le label constitue un lieu idéal de partage et de solidarité. Concevoir et réaliser des projets en commun, échanger des conseils techniques, juridiques ou commerciaux, transmettre aux plus jeunes : autant de possibilités d'interactions offertes par l'adhésion au label.



Produits hautement qualitatifs, nouvelles matières contemporaines, sièges aux formes innovantes : un aperçu de l'étendue du savoir-faire des artisans tapissiers et de leur art est visible sur le site internet du label. S'ils restent fidèles à leurs techniques de fabrication, les tapissiers d'aujourd'hui n'en sont pas moins résolument dans l'air du temps. Un passage de flambeau pour perpétuer une profession...

www.artisanstapissiers.fr

Publi-reportage

ÉBÉNISTES, *une vocation*

Depuis 1993, les artisans ébénistes de France peuvent se regrouper sous un label. Focus sur une certification gage de qualité et de fiabilité.



N'est pas artisan qui veut ! Aux antipodes d'une conception standardisée et mondialisée, les ébénistes sont de réels fabricants sur-mesure de meubles, cuisines ou agencements, capables de s'adapter à tous les besoins. Dépositaires d'un savoir-faire ancestral mais aussi adeptes de techniques modernes, ils sont les garants d'une fabrication entièrement personnalisée, durable et respectueuse des attentes du client. Un tel professionnalisme nécessitait une étiquette à la hauteur de leur expertise. C'est dans cette optique de protection des artisans et des consommateurs qu'a été créé le label AEF, Artisans Ébénistes de France.

Les artisans à l'origine du label se sont structurés autour d'un référentiel, guide décrivant avec précision les opérations de fabrication pour en garantir la qualité. Et autour d'une Charte des Artisans Ébénistes de France, véritable code déontologique listant tous les engagements envers les clients. Chaque artisan désireux de rejoindre le label accepte de se conformer en tous points à ces documents. Véritable lieu de partage de valeurs, le label est l'assurance d'une promotion et d'une protection de la profession auprès des clients, particuliers comme professionnels.

Adhérer au label, c'est bénéficier d'une solidarité nationale et avoir la possibilité de participer à des actions inédites en commun. Le label n'a pas pour mission de figer la profession d'ébéniste dans le temps, mais au contraire de pousser ses membres à se dépasser pour atteindre toujours un meilleur niveau de compétences. C'est dans ce cadre qu'a été lancé le projet ARTISAN'ACT sur l'éco-conception. Trois équipes partout en France ont mené une réflexion sur des meubles éco-conçus. Emploi de matières renouvelables, fort potentiel de recyclage, principe de « réparabilité » et fabrication locale : autant de critères inscrits dans l'ADN de la profession d'ébéniste et qui président à une éco-conception.

Le salon Art et Décoration, qui se tiendra du 11 au 14 mars prochain à la Grande Halle de la Villette, accueillera la première présentation officielle au public du panel de meubles issu de ce travail collectif. Un rendez-vous idéal pour expliquer aux visiteurs les valeurs du label et échanger sur le séduisant métier d'ébéniste.

www.label-aeef.fr

Publi-reportage